Plan d'action de la MRC

Les services locaux au cœur de nos communautés

- Maintenir les visites VIP pour les nouveaux parents dans l'ensemble de la MRC.
- Poursuivre le projet de Maison des grands-parents.
- Développer un volet MRC de l'Accorderie.
- A Poursuivre le projet de Maison de soins palliatifs et de Maison de répit pour les proches aidants.
- Favoriser l'accès aux activités de loisirs et de plein air à l'ensemble des résidents, par des incitatifs économiques, dans un esprit de concertation et de complémentarité.
- S'assurer de l'inscription régulière, à l'ordre du jour du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, de la situation et des services éducatifs.
- Produire une étude d'impact portant sur l'effet des dérèglements climatiques sur l'économie du territoire de la MRC : vitalité des milieux, impact sur les entreprises et les emplois.
- Brosser un portrait exhaustif du marché des emplois occupés par nos résidents et des impacts sur ces derniers.

L'habitation abordable au cœur de nos communautés

- Mettre en place et promouvoir une Politique de développement de l'habitation abordable.
- Créer un Programme de soutien à l'accès à la propriété, avec la participation de l'entreprise privée.
- U Identifier les impacts et les solutions en matière d'habitation abordable et d'accès à la propriété.

Le transport et la mobilité au cœur de nos communautés

- Planifier et intégrer l'accès en transport actif et collectif au site du complexe sportif.
- Diffuser et promouvoir, auprès de la population et des organismes, les initiatives développées par les organisations de transport.
- A Sensibiliser les municipalités aux enjeux de l'accessibilité universelle, pour les aînés et personnes à mobilité réduite, afin d'assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité.

La sécurité au cœur de nos communautés

- Assurer la pérennité du programme des Éclaireurs et Sentinelles.
- Prioriser le soutien aux initiatives en saine alimentation de proximité et aux actions de sécurité alimentaire.
- Documenter les enjeux de vulnérabilité sociale ainsi que la réponse adéquate en services dans la MRC.

La participation citoyenne et l'inclusion sociale

au cœur de nos communautés

- Établir les processus menant à un budget participatif dans la MRC.
- Ouvrir le Comité Familles à la participation et à la présence virtuelle des parents pour favoriser leur implication dans le développement de projets.

LEGEND

Aînés





Universelle



- Les élus responsables des Questions des Familles et des Aînés (RQF & RQA) et le personnel des municipalités participantes;
- Les organisatrices communautaires et les agentes des saines habitudes de vie du CISSS des Laurentides;
- Les organismes et les concertations qui ont participé activement aux travaux de révision:
- M. Gabriel Dagenais, chargé de projet de la MRC, qui a su informer et coordonner les consultations et les adoptions des plans d'action dans les neuf municipalités locales;
- Sans oublier les familles et les aînés qui ont hautement contribué aux travaux de révision, en faisant don de leur temps et en partageant leur expérience et leurs souhaits.





En partenariat avec :





La Politique des Familles et des Aînés de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut a été adoptée par le conseil de la MRC le 27 novembre 2019. Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien technique du Carrefour action municipale et famille et à la collaboration financière du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut.

Pour la version complète et le suivi détaillé, rendez-vous au stadolphedhoward.qc.ca



Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Au <u>cœur</u> de notre COMMUNAUTÉ

Politique des Familles et des Aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut

PLAN D'ACTION
Saint-Adolphe-d'Howard
2020-2022









Mise en contexte

Perchée à 370 mètres au-dessus du niveau de la mer, Saint-Adolphe-d'Howard est lauréate de plusieurs prix nationaux en tourisme et en environnement. Notre pittoresque village est situé au bord du lac Saint-Joseph, le plus grand des 85 lacs de la municipalité.

Naturellement accueillante, Saint-Adolphe-d'Howard a conservé son caractère authentique et elle offre aux citoyens et villégiateurs une destination plein air qui respecte la nature.

Au-delà de ces paysages spectaculaires, notre priorité est de s'assurer de la qualité de vie et du bien-être de la population.

Dans le cadre de la révision de la politique des familles et des aînés, un groupe de citoyens a été formé pour discuter des différents enjeux comme les logements abordables, la santé et la sécurité, la revitalisation de notre village.

La municipalité prendra en considération les différentes actions proposées afin de répondre, dans la mesure de ses moyens, aux attentes et à l'épanouissement des familles et des aînés.

Vision

Cette politique incarne et promeut une vision énoncée par les citoyens, et ancrée dans leur communauté : « Les familles et les aînés font partie intégrante de la vitalité de notre territoire, de nos communautés ».

Ainsi, dès l'adoption de sa Politique des Familles et des Aînés, la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard s'engage à :

- S'assurer de la réalisation des actions prévues au plan d'action triennal de la Politique des Familles et des Aînés;
 - Exercer son rôle de catalyseur auprès des partenaires pour l'instauration de services et de mesures en faveur des familles et des aînés:
- Accueillir l'apport citoyen dans son processus décisionnel courant.

Définitions

FAMILLE Ancrée dans une dimension intergénérationnelle, la famille représente toute association de personnes liées entre elles par des liens de parenté, de consentement mutuel ou par la recomposition familiale.

AÎNÉ Toute personne âgée de 55 ans et plus issue de plusieurs générations ayant des habitudes, des situations de vie, des valeurs et des besoins différents, formant ainsi un groupe hétérogène.



Coût de l'habitation



PERSONNES VIVANT SEULES ET MONOPARENTALES

Personnes isolées

37% vivent seuls, **7%** monoparentaux

375 MÉNAGES

oit 18 % des propriétaires et 38 % des locataires

SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Enjeux

- Peu de logements abordables
- Isolement, faiblesse du sentiment d'appartenance et du tissu social; déclin de l'implication bénévole
- Très haute proportion de nouveaux résidents permanents, relativement à la population résidente totale
- Défavorisation matérielle chez plusieurs ménages de la communauté
- L'autosolo comme élément incontournable de la mobilité rurale est un frein à la résilience des communautés, autant par son prix (en movenne 6 à 9000\$/an/véhicule) que face à la perte du permis de conduire avec l'âge

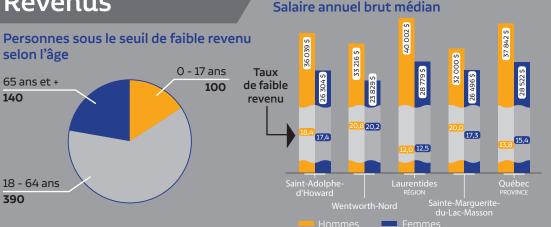
- Méconnaissance dans la population des étapes à suivre en cas de sinistre
- Difficultés à s'orienter pour les personnes de l'extérieur
- Certains sites publics ne sont pas desservis par l'eau courante, contraignant à l'achat de bouteilles d'eau ou de boissons sucrées
- Différents bâtiments et infrastructures inaccessibles pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite
- Survie des sentiers incertaine à moyen et long terme
- Dévitalisation commerciale du noyau villageois

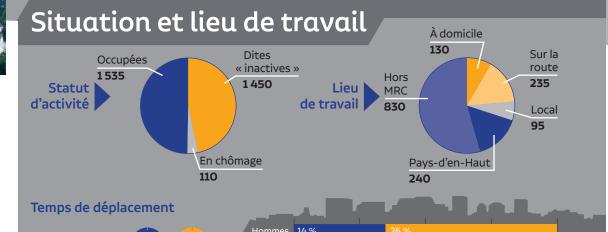
Objectifs

- Établir un partenariat avec les organismes du milieu oeuvrant en matière d'habitation abordable
- Fournir des espaces publics -- extérieurs comme intérieurs -- conviviaux, accueillants et propices aux rencontres, autant pour les jeunes familles que pour les aîné.e.s
- Assurer la vitalité des organismes communautaires, comme facteur de résilience de la communauté et point d'inclusion des nouveaux arrivants
- Assurer la complétion des services scolaires de proximité
- Accueillir les nouveaux arrivants et favoriser leur intégration active à la communauté

- Agir pour favoriser l'accès équitable à tous
- Développer la résilience et la richesse collective de la communauté
- Améliorer la résilience de la population
- Clarifier la localisation des sites d'intérêt dans la municipalité
- Aménager les parcs en soutien aux saines habitudes de vie
- Assurer un accès continu aux activités pour les personnes à mobilité réduite
- Assurer la cohérence du développement des sentiers et pistes de plein air
- Favoriser les projets de nouvelles et jeunes entreprises, afin de revitaliser le village

Revenus





PLAN D'ACTION DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD 2020-2022

Implanter des modèles de développement d'habitation répondant aux besoins des aînés, des aînés en perte d'autonomie, des personnes seules et des familles.

- Finaliser l'implantation de la bibliothèque (3e lieu) incluant une salle communautaire.
- S'assurer de la pérennité de l'école primaire (1ère à 6e année) desservant tout le territoire de Saint-Adolphe.
- Fonder une table de concertation rassemblant les organismes afin de coordonner les activités.
- Développer une pochette d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Évaluer l'opportunité de créer une carte

Encourager le covoiturage et l'autopartage.

- Développer une communication virtuelle et un dépliant sur le plan des mesures d'urgence.
- Mettre à jour l'affichage d'orientation pour les différents établissements dans le cœur du village incluant les points de connexion WIFI.

- Installer des fontaines d'eau dans les parcs au cœur du village.
- Favoriser l'implantation d'un programme d'aide financière afin d'adapter les bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.
- Compléter les pistes et sentiers de plein air en collaboration avec les partenaires existants afin qu'ils se rendent au noyau villageois.

Canaliser les fonds de vente de terrains publics vers le fond de parc pour acquérir des espaces publics ou stratégiques.

